

Jugeals-Nazareth

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MARDI 9 JUIN 2020.

Sur convocation du 3 juin 2020 le Conseil Municipal s'est réuni mardi 9 juin 2020 à 20h00 salle Jean Moulin.

La Séance est ouverte par Monsieur Le Maire Gérard Bagnol.

► **Désignation du secrétaire de séance.**

Aline Ceret est nommée secrétaire de séance.

- Monsieur le Maire procède à l'appel nominal de tous les conseillers.

Lorraine Bromet, Aline Ceret, Joël Chastin, Henrique Da Costa, Marie-France Daigurande, Maria Da Silva, Priscille Gaumy, Frédéric Gouguet, Richard Landraud, Emmanuel Mazaudoux, Nathalie Réveillère, Sylvie Grelet, Christian Poulvèlarie et Franck Valet.

Tous sont présents.

► **Approbation du Procès-Verbal de la séance du 23 mai 2020.**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

► **Désignation des délégués aux différents syndicats et instance.**

Gérard Bagnol rappelle avoir adressé 1 mail le 29 mai à tous les conseillers pour les tenir informé de la réunion de préparation du 28 mai des 4 adjoints et des 2 conseillères déléguées sur la projection pour la composition des commissions et représentations extérieures.

Désignation des délégués :

- SIAV (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vézère)

Titulaire : Richard Landraud

Suppléant : Gérard Bagnol

Vote à l'unanimité.

- SIRTOM (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères)

Titulaire : Joël Chastin

Suppléant : Franck Valet

Vote à l'unanimité.

- SEBB : (Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive)

Titulaire : Gérard Bagnol

Suppléant : Richard Landraud

Vote à l'unanimité.

- ICA (Instance de Coordination de l'Autonomie)

Titulaire : Marie-France Daigurande

Suppléante : Sylvie Grelet

Vote à l'unanimité.

- SIAV pour la compétence « sentiers » à titre individuel

Titulaire : Lorraine Bromet

Suppléant : Henrique Da Costa

Lecture de la délibération par Monsieur Le Maire.

Vote à l'unanimité.

► **Désignation des délégués à la FDEE19 (Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie).**

Titulaires : Gérard Bagnol et Richard Landraud

Suppléants : Franck Valet et Emmanuel Mazaudoux

Lecture de la délibération par Monsieur Le Maire.

Vote à main levée.

Vote à l'unanimité.

► **Désignation des membres siégeant à la CAO (Commission d'Appel d'Offres).**

Création d'une liste.

Les candidats titulaires : Richard Landraud, Emmanuel Mazaudoux et Lorraine Bromet.

Les candidats suppléants : Franck Valet, Frédéric Gouguet et Joël Chastin.

Lecture de la délibération par Monsieur Le Maire.

Vote à main levée pour la liste des titulaires. **Vote à l'unanimité.**

Vote à main levée pour la liste des suppléants. **Vote à l'unanimité.**

► **Désignation des membres du conseil municipal siégeant au CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale).

Propositions des candidats : Marie-France Daigurande, Aline Ceret, Franck Valet, Nathalie Réveillère et Maria Da Silva.
Lecture de la délibération par Monsieur Le Maire. Précision, le CCAS sera composé de 10 membres, 5 élus et 5 personnes extérieures que Monsieur Le Maire doit trouver. Ces 5 personnes doivent représenter des associations qui œuvrent dans l'insertion, l'UDAF, les personnes retraitées/âgées et les personnes handicapées.

Vote à main levée.

Vote à l'unanimité.

► **Mise en place des différentes commissions municipales.**

Monsieur Le Maire propose d'établir 4 commissions municipales. Chacune sera constituée de 7 membres élus et de lui-même.

N°1 - Communication, associations, attractivité de la commune.

Gérard Bagnol, Christian Poulvèlarie, Frédéric Gouguet, Aline Ceret, Sylvie Grelet, Henrique Da Costa, Marie-France Daigurande et Nathalie Réveillère.

N°2 - Culture, patrimoine et écologie.

Gérard Bagnol, Aline Ceret, Marie-France Daigurande, Christian Poulvèlarie, Lorraine Bromet, Henrique Da Costa, Priscille Gaumy et Frédéric Gouguet.

N°3 - Affaires scolaires et sportives.

Gérard Bagnol, Emmanuel Mazaudoux, Frédéric Gouguet, Nathalie Réveillère, Maria Da Silva, Joël Chastin, Aline Ceret et Priscille Gaumy.

Emmanuel Mazaudoux, propose d'ajouter un consultant Richard Landraud.

N°4 - Investissements, achats, travaux, urbanisme et bâtiments communaux.

Gérard Bagnol, Richard Landraud, Emmanuel Mazaudoux, Marie-France Daigurande, Franck Valet, Priscille Gaumy, Henrique Da Costa et Christian Poulvèlarie.

Vote à l'unanimité.

► **Renouvellement de l'autorisation générale et permanente de poursuites, accordée au trésorier.**

Monsieur Le Maire procède à la lecture de l'autorisation permanente de poursuites permettant au trésorier de Malemort, Monsieur Olivier Rigaudie, de poursuivre le recouvrement contentieux des titres de recettes.

► **Divers.**

Monsieur Le Maire précise différents points.

- Il est actuellement à la recherche d'une cinquième personne extérieure au conseil municipal pour le CCASS.

Dès que celle-ci a donné son accord une réunion sera organisée.

- Il envisage 2 réunions du Conseil Municipal avant le 14 juillet 2020.

- Il prévoit l'organisation de la commission des impôts. Il faut présenter 21 personnes, 10 seront retenues par les impôts. Cela doit être fait pour le 3 juillet 2020.

- Le lundi 15 juin, Monsieur Le Maire Gérard Bagnol et son 1^{er} adjoint Richard Landraud ce réunissent avec 4 entreprises pour des travaux de voirie en raison de problème de circulation au niveau de La Lande Haute.

- Proposition de date pour le prochain Conseil Municipal : 30 juin.

- Concernant le city stade, le dossier est complet. La demande pour le versement de la subvention de 35496 euros est faite.

- Possibilité d'une réunion du Conseil Municipal le jeudi 9 juillet pour le vote du budget.

- Lundi 8 juin Monsieur Le Maire informe qu'il a assisté à 1 réunion de l'Agglo à la salle des 3 Provinces, à 17H pour le conseil communautaire sur le soutien aux activités et à 18H pour le bureau des Maires.

- La garderie est ouverte depuis le 8 juin. Tout ce passe bien à l'école, les enfants respectent bien la distanciation sociale.

- Il informe d'une discussion avec Le Docteur Bousseyrroux Lamagat, médecin généraliste à la maison médicale à Montplaisir, qui demande au conseil municipal de se pencher sur une étude, comme à Cressensac, voir aussi avec les élus de Noailles, pour l'aider dans la recherche d'un nouveau médecin.

- Joël Chastin demande des explications concernant 1 mail reçu par tous les conseillers ce jour au sujet d'une assurance « sécurité élus ». Monsieur Le Maire précise qu'elle n'est pas obligatoire en général il n'y a que lui-même qui est assuré.

- Un point sera abordé prochainement suite à la demande de Monsieur Daniel Faye pour l'achat d'un morceau de terrain devant son domicile, voie Romaine, en alignement de son mur.

- Il faudra voir aussi si la municipalité acquiert une parcelle de terrain aux Chauffours contenant seulement un mur. Dans le chemin étroit ce mur sert de soutien à l'impasse des Chauffours.

Levée de la séance à 22 heures.
